

## REVUE de PRESSE

Les opinions contenues dans les articles résumés n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs.

### Avortement

Un tribunal de la province canadienne de **Colombie Britannique** a ordonné le 29/06/92 au Ministère des Affaires Sociales de la province de payer une compensation de CAN\$ 9 000 (environ 40 000 FF) à une ancienne employée que le ministère avait licenciée parce qu'elle avait refusé de collaborer à l'autorisation de financement public de l'avortement. D'un autre côté, le jugement précise qu'un employé ne peut exercer ses convictions religieuses que si cela ne cause pour son employeur aucune "difficultés indues", et aussi que les employés ayant des opinions pro-vie et travaillant dans le domaine de la santé publique devraient éviter d'eux-mêmes d'avoir affaire avec des femmes envisageant l'avortement. Ce jugement devrait avoir comme conséquence de couper un peu plus les femmes qui envisagent l'avortement des conseils et de l'aide de conseillers pro-vie.

(British Columbia Council of human rights, Order and reasons for decision, 29/06/92, in IRLF WR 10/07/92)

Bill Clinton, candidat démocrate officiel aux **élections présidentielles américaines** de novembre, a nommé comme éventuel vice-président Albert Gore, un sénateur qui a voté en 1991 pour l'avortement à chaque fois que l'occasion s'en présentait. La Convention démocrate a nettement endossé une position pro-avortement.

(USA Today 10/06/92, 14 et 16/07, NRLNews 01/92, in IRLF WR 10/07/92 et 17/07/92)

Après avoir tout d'abord voté en 1978 une loi autorisant l'avortement mais le limitant aux hôpitaux publics, l'assemblée législative de **Canberra** a voté le 23/06/92 une loi qui ouvre le marché de l'avortement aux cliniques privées.

(Canberra Times 24/06/92, in IRLF WR 10/07/92)

Le 02/07/92, la Chambre des représentants des **Etats-Unis** a voté une (nouvelle) loi visant à permettre l'avortement dans les bases militaires outre-mer.

(IRLF WR, 10/07/92)

**Etats-Unis** : L'Académie Américaine de Pédiatrie, rassemblant des pédiatres, a déclaré dans un texte sur la pratique des mères porteuses publié le 15/07/92 que les mères porteuses devraient avoir le droit d'avorter l'enfant qu'elles portent.

(IRLF WR, 17/07/92)

Des documents produits par la **Fédération Américaine du Planning Familial (PPFA)**, le plus important promoteur et réalisateur d'avortements aux USA, montrent que cette organisation a lancé un "Plan Stratégique Décennal pour la Sauvegarde

des Droits à l'Avortement" d'un coût de US\$201 millions (l'équivalent de plus de 1 milliard de francs nouveaux). Le plan comprend le développement de :

- un groupe national d'experts (avec son personnel) destiné à fournir des avis et conseils politiques, stratégiques et techniques à tous les affiliés locaux de la PPFA (pour un coût de US\$ 15 millions sur la décade).

- une campagne nationale d'éducation et de persuasion pour construire une majorité pro-avortement aux Etats-Unis (pour US\$ 74 millions)

- un mouvement de volontaires à la base pour contre-balancer le mouvement pro-vie (coût : US\$ 18,3 millions), de manière à obtenir un certain nombre d'objectifs électoraux et législatifs.

A ces trois programmes s'ajoutent diverses actions dans les différents Etats pour un somme de US\$ 69,5 millions. [Remarque : les sommes investies sont une reconnaissance implicite du fait que le mouvement ne dispose pas d'une assise populaire militante semblable à celle des mouvements pro-vie.]

(NRLNews 02/06/92, in IRLF WR 17/07/92)

**Etats-Unis** : L'ancien juge de la Cour suprême, William Brennan, qui avait joué un rôle clé dans la légalisation forcée de l'avortement aux USA en 1973, par l'arrêt "Roe v. Wade", a été invité et a accepté de devenir conférencier à l'Université catholique de Georgetown, tenue par des jésuites.

(The Wanderer 25/06/92, in IRLF WR 17/07/92)

**Etats-Unis** : Un juge d'appel du Kansas a acquitté un militant pro-vie qui avait bloqué l'ouverture d'un avortoir de Wichita. Le juge a reconnu que la vie humaine commençait à la conception, et que le militant avait eu un comportement justifié par le fait qu'il estimait que des meurtres se déroulaient à l'intérieur de l'avortoir.

(IRLF WR, 24/07/92)

[Dans un processus habituel et qui a fait recette ailleurs], l'association **argentine** affiliée à la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) a récemment publié un rapport selon lequel il y aurait en Argentine (où l'avortement est interdit) un nombre considérable d'avortements clandestins, de décès maternels à cause de l'avortement clandestin, et un taux énorme de grossesses chez les adolescentes. Affirmant ne pas vouloir débattre de l'avortement, l'association appelle de ses souhaits une campagne urgente, et de grande envergure, d'"éducation sexuelle" en direction des jeunes.

(Radio vatican 08/07/92, in IRLF WR 10/07/92)

La Fédération Américaine du Planning Familial (une affiliée de l'IPPF) a fondé en 1991 en **Russie** un Centre International de la Femme, intitulé "Futur de la Femme". Son président est un partisan de l'avortement. Elle a l'intention de diriger l'action du centre vers les jeunes.

(JOICFP News, 06/92, in IRLF WR 10/07/92)

Un projet de loi, qui a rencontré l'opposition des leaders politiques et religieux chrétiens, a été récemment déposé au **parlement Sud-Coréen**. Il vise à légaliser l'avortement dans ce pays

dans les cas suivants : danger pour la vie de la mère, viol, enfant à naître sévèrement handicapé.

(IRLF WR, 24/07/92)

Au Royaume- Uni, les statistiques sur un an révèlent que le nombre d'avortements tardifs (troisième trimestre) a triplé depuis que la loi a été modifiée en 1991 pour autoriser l'avortement jusqu'à la naissance dans certains cas. Sur les 52 avortements ayant été commis après le 6<sup>e</sup> mois, 51 l'ont été en raison d'un handicap probable de l'enfant.

(SPUC 10/07/92, Catholic Standard 10/07/92, in IRLF WR 17/

Le **Saint- Siège** a demandé à l'un de ses offices d'étudier une demande d'un rite spécifique pour l'enterrement des enfants morts avant la naissance.

(IRLF WR 10/07/92)

## Complications de l'avortement

"La santé des femmes et des enfants vivant en **Russie** est alarmante. La **mortalité maternelle et infantile** demeure élevée (respectivement 55,7 pour 1 000 naissances et 17,0 pour 1 000 naissances). De toutes les femmes enceintes, 50 à 70% souffrent de pathologies variées : anémie, toxémie tardive, maladies cardio-vasculaires, etc. Le taux de mortalité périnatale, les taux de grossesses qui ne parviennent pas à terme et d'enfants morts-nés augmentent. L'état maladif des mères affecte sérieusement le développement foetal et la santé des nouveaux-nés. Plus de 50% de tous les bébés ont un problème de santé. Dans les dernières années, il y a eu un accroissement significatif du nombre d'anomalies congénitales. Une des principales causes de cette situation alarmante est le nombre élevé d'avortements en Russie. En moyenne chaque femme russe a 4 ou 5 avortements pendant sa vie fertile. Plus de 10% des avortements sont clandestins(...). Les conséquences d'un avortement sont vraiment inquiétantes. Toute femme qui a un avortement, particulièrement si c'est le premier, court le risque de devenir stérile. Environ 20% des couples mariés sont incapables d'avoir un enfant, et, ayant eu leur premier avortement avec peu d'information sur ses conséquences, ils se soumettent à des traitements médicaux longs et peu efficaces pour avoir l'enfant qu'ils attendent."

"En 1990, 108,6 femmes russes sur 1 000 ont eu recours à l'avortement. Près de 190 000 Russes interrompent annuellement une première grossesse. Cette situation a affecté la santé reproductrice des femmes d'une façon dramatique et n'a pas réduit la mortalité maternelle et infantile\*. L'accroissement de l'incidence des pathologies gynécologiques est devenu un problème grave; cela est vrai également de l'accroissement du nombre d'orphelins, qui constituent 12 à 15% de la population. (...). L'exécution des mesures mentionnées ici [développement du planning familial et de la contraception] devrait réduire de 15 à 20 % le nombre annuel d'avortements. Conséquemment, cela réduira le taux de mortalité maternelle de 5% à 6%. L'effet économique de la réduction du nombre d'avortements permettra d'économiser 165 millions de roubles chaque année."

[Ces deux articles méritent d'être notés : ils sont tirés de *Planned Parenthood in Europe*, vol 21, n°2, une revue éditée par la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF). Le premier article est signé de la présidente de l'Association Russe du Planning Familial, le second par un ancien membre du gouvernement russe. L'objectif des articles est de mettre en relief l'absence de planification familiale et d'éducation sexuelle et de promouvoir les méthodes "contraceptives modernes" (pilule,

stérilets...).

\*: On notera l'adaptabilité du discours de l'IPPF en fonction de ses objectifs locaux : elle affirme en Russie que l'avortement est cause de mortalité maternelle (pour obtenir la promotion de la contraception); elle affirme simultanément en Amérique du Sud que la légalisation de l'avortement diminuerait la mortalité maternelle (pour obtenir cette légalisation)]

## Infanticide.

Christine **HERSMANN**, une sage-femme d'Erfurt (**Allemagne**), est l'objet d'intimidation pour avoir tenté de rompre le silence sur des pratiques d'infanticide à la clinique gynécologique de la ville. Mme Hersmann dénonce plusieurs cas d'infanticides de nouveaux-nés par des méthodes diverses (noyade, exposition à la chaleur, abandon dans des poubelles). Elle aurait elle-même reçu à plusieurs reprises l'ordre de tuer des nouveaux-nés, d'attacher l'étiquette "mort-né" à la jambe d'un enfant qui gigotait et criait (on voulait lui faire croire qu'il ne présentait que des réflexes). Mme Hersmann a perdu son emploi, et une Cour de justice d'Erfurt a délivré le 26/02/92 un arrêt provisoire lui interdisant d'exposer publiquement ces faits, après qu'elle l'ait fait au journal *Der Spiegel* du 17/02/92. Elle a reçu des menaces et fait l'objet de diffamations dans la presse. Une seconde infirmière a perdu son emploi pour avoir confirmé les faits. Mme Hersmann a fait appel de l'interdiction qui lui est faite. Cet appel devait être entendu le 24/07/92 à Erfurt.

(Communiqué Aktion Leben et Communiqué AOCPA 23/07/92)

## Contrôle des naissances

L'organisation non-gouvernementale "**Médecins sans Frontières**" participe depuis 1990 à la distribution en Roumanie de moyens de contrôle des naissances, contraceptifs et abortifs (pilules, stérilets, injections hormonales).

Depuis mars 1991, la **Croix-Rouge** suisse a directement implanté 4 centres de planning familial et fourni des moyens contraceptifs et abortifs (pilule, stérilets) dans ce pays. Ces deux organisations rapportent ces faits dans *Planned Parenthood in Europe* Vol. 21 n°2, la revue de l'IPPF-Europe.

Le Japon reste le premier financeur du Fond des Nations Unies pour la Population (**UNFPA**). Son parlement a approuvé une enveloppe de **US\$53 millions** pour l'année 92. Un peu plus de **US\$15 millions** iront indirectement à la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF).

(JOICFP News 06/92, in IRLF WR 10/07/92)

L'**Iran** aurait radicalement inversé sa politique vis-à-vis du contrôle des naissances, tentant désormais d'abaisser la fécondité de ses habitantes par toutes méthodes contraceptives et abortives : pilule, préservatif, stérilet, stérilisation...

(The Washington Post 08/05/92, in PRI Review 07/92)

L'organisation non gouvernementale International Women's Health Network affirme que les statistiques de **mortalité maternelle** publiées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) sont exactement corrélées à la pratique des  **mutilations génitales féminines**. Les taux de mortalité maternelle les plus élevés correspondent aux pays où ces pratiques sont courantes". "Pourquoi, peut-on se demander, l'OMS omet-il délibérément ces faits ? Cela doit être revu. L'OMS ne doit plus cacher cette information essentielle pour la santé des femmes." [Actuellement les varia-

tions de mortalités maternelles sont utilisées par les promoteurs de l'avortement qui affirment qu'elles sont corrélées au statut de l'avortement (clandestin/légal).

(Women's International Network News, vol. 18, printemps 92, in PRI Review 07/92)

## RU 486

Le 17/07/92, la Cour suprême des Etats-Unis a déclaré légale l'interdiction gouvernementale de mise sur le **marché américain** de la pilule abortive RU 486. L'interdiction avait été contestée devant la justice par l'intermédiaire d'une violation délibérée de cette interdiction (Cf transVIE-mag n° 25) En dehors de l'utilisation déplorable de la détresse d'une jeune femme sans emploi, célibataire et enceinte, pour créer de toutes pièces un événement judiciaire, il serait bon d'étudier comment les organisations pro-avortement ont pu obtenir le RU 486 en Angleterre où il est supposé être dispensé et utilisé sous contrôle strict.

(CBS Evening News 17/07/92, UA Today 16/07/92, in IRLF WR 17/07/92)

## Suicide/Euthanasie

La vente du livre "**Exit Final**" (Cf TransVIE-mag n°15, 17 et 18) a été autorisée en **Australie** fin juin, sous la condition qu'il soit enveloppé et vendu aux seuls adultes. Le Bureau qui a délivré l'autorisation s'est basé sur le fait que le suicide n'était pas un crime en Australie. Il a considéré que l'ouvrage n'était pas destiné à ceux qui souhaitent aider au suicide (l'aide au suicide est un crime en Australie), mais aux suicidaires eux-mêmes.

(Sydney Morning Herald 25/06/92, in IRLF WR 10/07/92)

Un tribunal du Michigan, aux **Etats-Unis**, a acquitté le Dr KEVORKIAN, promoteur de l'euthanasie, qui avait aidé deux personnes à mourir à l'aide d'une machine spécialement conçue à cet effet.

(IRLF WR, 24/07/92)

**Pays-Bas** : Selon des statistiques du ministère de la santé, les médecins hollandais ont rapporté avoir tué 339 de leurs patients en janvier 1992, contre 591 pour les douze mois de 1991. Cet accroissement ferait suite à l'annonce en novembre 1991 d'un projet de légalisation de l'euthanasie. Le projet a été effectivement adopté par le parlement néerlandais en avril 1992 [Cf TransVIE-mag n° 18 et 19].

(Int. Herald Trib. 16/07/92; IRLF WR 24/07/92)

## Actions pour la vie

**Colombie** : Les associations pro-vie rapportent un **accroissement des activités** pro-vie dans le pays, à la suite du 3° Congrès Mondial pour la Vie qui s'est tenu dans le pays en début d'année. Le congrès a eu pour effet de réveiller des sympathies latentes pour le respect de la vie.

**Philippines** : Le mouvement national pro-vie a organisé des **séminaires de formation** pro-vie qui ont été suivis en 1991 par plus de 60 000 personnes, dont les deux tiers étaient des étudiants. Chaque séminaire traite de plusieurs sujets, parmi lesquels l'avortement, le développement pré-natal, les alternatives à l'avortement, l'éducation à la chasteté et la mentalité contrôle des populations.

(Life is for Everyone 05/92, in IRLF WR 10/07/92)

**Russie** : L'organisation pro-vie "**Droit à la vie Moscou**" est maintenant officiellement enregistrée auprès du département de la justice. Par ailleurs l'association a mené à bien la traduction de l'ouvrage "Avortement : questions et réponses" des Dr et Mrs Willke (président de la fédération Internationale pour le Droit à la Vie

(IRLF) (IRLF WR, 10/07/92)

Le 02/05/92 l'association pro-vie **Human Life International** a remis son Prix annuel aux Dr. et Mrs Claude Newbury pour leur travail en faveur de la vie en Afrique du Sud. Le Prix Mémoire Edith Stein de l'Information a été décerné à Soeur Mary Pilar Verzosa, présidente de Pro-Life Philippines et coordinatrice nationale du récent Conseil Asiatique pour la Vie et la Famille, pour la publication d'un bulletin remarquable, "La vie est pour tous". [Prix Edith Stein : Cf TransVIE-mag n°10].

(HLI Reports, 06/92)

**France** : L'association pro-vie confessionnelle **Magnificat** a entrepris de se restructurer; elle a procédé à la réorganisation de son bureau et de son conseil d'administration. Le bulletin trimestriel et sa diffusion ont été améliorés. L'activité de l'association s'est en effet considérablement accrue il y a deux ans, avec l'ouverture d'une maison d'accueil pour les femmes en détresse enceintes, à Marigny. Cette maison a accueilli 21 mamans, et 17 enfants y sont nés, dont quelques-uns ont été confiés à l'adoption. Le séjour d'une future mère à Marigny coûte 300 FF par jour. L'association entend poursuivre son combat en faveur de l'adoption comme alternative (parmi d'autres) à l'avortement.

(Magnificat n° 38 et 39, 1° et 2° trimestre 92)

Contact/dons :

Magnificat

Marigny

Route de Parçay

37220 L'ILE BOUCHARD

Tél. (16) 47 58 69 33.

**Angleterre** : **NISSI**, une association caritative pro-vie de confession chrétienne, créée en 1987 avec l'ouverture d'un centre de conseils pour la grossesse et de planification familiale, travaille actuellement à l'**ouverture d'une clinique obstétricale et gynécologique** respectant le caractère sacré de la vie humaine, du mariage et de la sexualité. Un des objectifs de la clinique, qui ne pratiquera pas l'avortement et conseillera les méthodes naturelles ou non abortives de planification des naissances, est d'offrir, après agrément par les autorités sanitaires publiques, un lieu de stage correct pour **les étudiants en gynécologie et obstétrique**, où ils puissent apprendre leur métier dans le respect de leur conscience pro-vie.

NISSI

44 Crossways

South Croydon CR2 8JN

U.K.

Tél. (081) 651 0597.

L'association pro-vie anglaise **CARE** s'est associée avec l'association The Ethics and Medicine Trust pour mettre sur pied à Londres un Centre de Bioéthique et de Politique Publique (**Center for Bioethics and Public Policy**) Ce centre aura pour tâche "l'explication et la défense de la tradition hippocratique et judéo-chrétienne en médecine". Prochainement, ce centre de recherche proposera deux conférences : "La personne humaine en état végétatif persistant", le 28/11/92 à Londres, et "Les enjeux chrétiens en matière de bioéthique", les 17-19/06/93 à Budapest.

Informations :

CBPP, 58 Hanover Gardens, London SE11 5TN, U.K.

## autres documents reçus

### **Le Combat pour la vie.**

Interview de Christine Boutin. La Renaissance Catholique, 07/92.

---

## COMMUNIQUÉ

Quatre jeunes s'étant opposés passivement à la réalisation d'avortements dans l'hôpital de Pau le 05/05/92 dans le cadre d'une **opération sauvetage** ont été inculpés de violation de domicile et de dégradation de matériel (les policiers ayant endommagé la table d'opération en dégageant ces jeunes qui s'y étaient attachés). Ils passeront en **jugement le 02/09/92** devant le tribunal correctionnel de Pau et invitent ceux qui le souhaitent à participer aux frais du procès (chèques à l'ordre de Christine de Chefdebien) et à diffuser et signer une motion de soutien que l'on peut se procurer auprès d'eux :

c/o Christine de Chefdebien, "Beauchêne", 33640 Beautiran.

---

## AGENDA

### **Besançon, 01/09/92**

Adoration mensuelle du St Sacrement, silencieuse et par relais, pour le respect de la vie. Chapelle de l'Hôpital St Jacques, 14h-18h.

Renseignements : Tél.81 82 85 88.

### **Paris, 02/09/92**

Messe mensuelle pour la vie, célébrée par Mgr Vingt-Trois, 12h00, Basilique Notre-Dame des Victoires, 1<sup>o</sup> arrondissement.

### **Valence, 05/09/92**

Rosaire mensuel pour la vie, à la cathédrale, 18h.

Contact : délégation droquoise de l'Ordre des Médecins pour le Respect de la Vie

Tél. 75 25 11 88.

### **Erfurt, Allemagne, 04-06/09/92.**

Rassemblement des médecins pro-vie

Informations :

Europäische Arzteaktion

Postfach 1123

7900 ULM

Allemagne

Tel : (49)(731) 72 29 33. ; Fax : (49)(731) 72 42 37.

Une conférence sur le thème "Utilisation des tissus foetaux : est-ce éthique ?" se tiendra à Arlington en Virginie le 18/09/92. Elle inclura de nombreux experts médicaux et pro-vie.

Informations :

Laurie Wideman, Conference Director

Castello Institute, 2721 Jefferson Davis Highway

Suite 101C, Stafford VA 22554, USA

### **Rosaire mondial pour la vie, 10/10/92**

Pour prier pour les femmes enceintes, les avorteurs, les enfants-à-naître et ceux qui sont tués par l'avortement sous toutes ses formes.

Informations :

Rosaire pour la Vie

P.O. Box 40213

Memphis, Tennessee 38174

USA

Tél. (901) 725 5937.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Questions sur l'Eglise et sa morale.**

Valentin STRAPPAZZON, 1992.

Ed. Centurion. ISBN 2-227-36234-0. 69 FF. (avortement, euthanasie, divorce, mariage des prêtres.; réponses de l'Eglise.) [Non reçu]

### **L'accueil du jeune enfant : politiques et recherches dans les différents pays.**

Blaise PIERREHUMBERT, 1992.

ESF éditeur. 185 FF. ISBN 2-7101-0942-5. (Politiques de la maternité et de l'éducation préscolaire aux USA, Europe de l'Est et de l'Ouest et Scandinavie. Psychologie des très jeunes enfants). [Non reçu]

### **Who am I ? Identity adoption and human fertilisation.**

Christine WALBY and Barbara SYMONS.

British Agency for Adoption and Fostering. Discussion Series : 12, 1990. £10. ISBN 0-903534-87-8.

(Contribution au débat sur l'information qu'il convient de donner aux enfants nés de procréations médicalement assistées sur leurs origines, à la lumière des connaissances acquises sur les enfants adoptés. (Cité par l'association pro-vie CARE dans Care Review Vol 4 n°1, 1992). [Non-reçu]

### **Sex and Politics. The Family and Morality in the Thatcher Years.**

Martin DURHAM.

Macmillan, London, 1991. £ 35 relié, \$ 11 format de poche.

(Etude des comportements du gouvernement Thatcher et des lobbies de défense de la vie et de la famille au cours de la décennie passée, sur différentes questions telles que l'avortement, la fourniture de contraceptifs aux moins de 16 ans, la recherche utilisant l'embryon humain, la pornographie, l'éducation sexuelle et l'homosexualité) (Recommandé par CARE dans Care review Vol. 4 n°1, 1992) [Non reçu]

### **Abortion and embryo research, the new law.**

**Blackstone Guide to the Human Fertilisation and Embryology Act, 1990.**

Derek MORGAN and Robert G. LEE.

Blackstone Press Limited, London, 91. £ 15. ISBN 1-85431-105-0.

(Présentation de la loi anglaise de 1990 sur la fertilisation et l'embryologie. Implications légales, cliniques, morales) (Recommandé par CARE dans Care review Vol. 4 n°1, 1992) [Non reçu]

**The New Medicine : The Revolution in technology and Ethics.**

Nigel M. de S. CAMERON.

Hodde & Stoughton, London, 1991. £ 7. ISBN 0340-53133-9.

(Le serment d'Hippocrate, son influence sur la médecine moderne, les attaques dont il est la cible) (Recommandé par CARE dans *Care review* Vol. 4 n°1, 1992) [Non reçu]

## Iu pour vous

**La Vie à Coeur. Actes de la Fête pour la Vie, Paris, 19/10/91.**

Ed. Universitaires, 04/92. 318 P. 85 FF ISBN 2-7113-0502-3.

[L'ouvrage est la compilation des textes des 54 allocutions de personnalités, responsables et militants d'associations, journalistes, philosophes, avocats, médecins, parents ou éducateurs qui se sont succédé sur les podiums de la Fête pour la Vie, au Trocadéro le 19/10/91. Cinq grands chapitres: 1/ L'humanité commencée; 2/ L'enfance; 3/ L'adolescence et la jeunesse; 4/ L'âge adulte; 5/ L'âge de la sagesse. La lecture est aisée, rapide. On peut s'arrêter absolument après chaque allocution, entité de quelques pages, indépendante des autres. Les unes sont des témoignages de la vie quotidienne (avec des futures mères, ou des handicapés, ou des adolescents, ou des vieillards), les autres sont des réflexions, toujours compréhensibles et proches des réalités. La principale qualité de ce livre est de nous offrir un panorama de la richesse et de la diversité des vocations au service de l'humanité : le travail souvent silencieux des parents pour l'éducation de leurs enfants, des associations pour conjurer les détresses...Les témoins réunis ici sont de ceux qui savent donner envie de les suivre et de les imiter.

Le livre n'est pas adapté aux enfants, mais à prêter sans hésiter à un adolescent ou un jeune qui cherche sa place au service des autres.

Deux regrets : la bibliographie est congrue, n'abordant qu'un des cinq âges de la vie que l'ouvrage parcourt ("l'humanité commencée"); les adresses des associations citées n'ont pas été systématiquement précisées (pour les retrouver, on peut utilement consulter le "Guide Jeunesse", de F.M. Algoud, 120 FF aux Éditions Fayard).]

**Propositions pour une politique de la vie.** C.E.P., 1979. 10 feuillets de 4 à 8 pages sous jaquette.

Encore vendu, 25 FF, par :

A.F.S.

31, rue Rennequin

75017 PARIS.

[Offre des arguments assez variés et sérieux, concis, sur l'avortement, l'eugénisme, l'euthanasie. Propose des solutions qui vont bien au-delà de la suppression de la loi Veil : une politique globale de la vie favorable au plein épanouissement de la famille, de l'enfant, de l'adolescent. Les arguments contre l'avortement, l'euthanasie, l'eugénisme sont toujours d'actualité, mais les propositions alternatives ont vieilli, même si certaines gardent une étonnante jeunesse (ex : subsidiarité Etat -> Famille) : un bon part des déclarations et des faits cités sont surannés (rien sur les procréations médicalement assistées, rien sur le RU 486,...).

Bon rapport qualité/prix, présentation claire, idées bien ordonnées.]



## TransVIE-mag®

7, rue du G<sup>al</sup> Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

Tél. (16) 81 88 75 31.

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée